



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08 juillet 2023

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport d'activité 2022 - 2023
4. Lecture et approbation des comptes 2022
5. Approbation des modifications des statuts
6. Nomination du responsable des membres VIP
7. Présentation de l'exposition 2023 de la Fondation Edouard Vallet
8. Présentation du nouveau catalogue raisonné des gravures (parution novembre 2023) par MM Jean-Charles Giroud et François Veuthey et approbation d'une attribution de subvention de CHF 5'000.-
9. Divers

1. **Mot de bienvenue**

Mme la Présidente Claire Joudié-Papon ouvre l'assemblée à 15h00, salue les 18 membres présents et les remercie de leur intérêt pour l'Association des Amis de la Fondation Edouard Vallet.

Un salut particulier pour Mme Françoise Luisier, Présidente de la Fondation, M. Jean-Charles Giroud et Mme Martine Perruchoud Hofstädter, conseillère communale.

Plusieurs personnes se sont excusées :

Mme Marmy, Willy Lachat, Alain Venetz, Jean-Yves Perruchoud, Lionel Renggli, Pierre-Alain Crettenand, Valérie Savioz, Odile Bongli, Steve Perruchoud, Dany Perruchoud, Véronique Allégroz, Patricia Bourdin, Danièle Castagna, Laurence Kaufmann



2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le PV de la dernière assemblée se trouve sur le site de la Fondation. Mme Joudié-Papon demande à l'assemblée si la lecture est souhaitée par l'une ou l'autre personne présente.

Personne. Le PV est approuvé.

Quelques exemplaires papiers sont à disposition si nécessaire.

3. Rapport d'activité 2022 – 2023

L'année 2022 n'a pas été avare en différentes activités pour le Comité.

En plus d'un appui financier pour la Fondations Edouard Vallet, notre association fournit un appui logistique tout au long de l'année. Cela passe du suivi des divers petits travaux dans le musée, à l'organisation de l'accueil pour l'exposition et l'apéritif lors du vernissage entre autres.

Un appui financier a également été apporté plusieurs autres manifestations ou publications telles que la journée du patrimoine organisée le 7 mai à Vercorin, VercoNews, ...

Lors de l'AG de 2022, un membre avait proposé la création d'un « club des 1'000 ». Cela a passablement occupé le Comité notamment en raison d'une modification des statuts pour laquelle vous serez appelés à vous prononcer.

4. Lecture et approbation des comptes 2022

Notre caissier, M. John Renggli donne lecture des comptes (pour un aperçu détaillé, veuillez-vous référer au document annexé à ce PV)

En résumé l'exercice laisse apparaître un léger bénéfice de l'ordre de CHF 791.-

Les comptes ont été contrôlés et approuvés par les vérificateurs MM Albert Métrailler et Eric Rudaz (cf. rapport annexé au PV)

L'assemblée approuve et donne décharge des comptes à l'unanimité.



5. Approbation des modifications des statuts

La proposition de motivation des statuts a été adressée en même temps que la convocation à cette assemblée.

La Présidente en rappelle la teneur, article par article :

- Article 5 : modification acceptée et terme de « membre VIP » est remplacé par « membre de soutien »
- Article 8 : modification acceptée
- Article 12 : modification acceptée
- Article 17 : modification acceptée.

Le nouvel énoncé des statuts se trouve en annexe à ce PV.

6. Nomination du responsable des membres VIP

La candidature de M. Jean-Christophe Romailier, à l'origine de la proposition de création de ce « club » est soumise à l'Assemblée. En parallèle, M. Romailier intégrerait le Comité.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

7. Présentation de l'exposition 2023 de la Fondation Edouard Vallet

Mme Luisier nous présente l'exposition 2023 de la Fondation Edouard Vallet.

En collaboration avec l'EDHEA (Ecole de design et haute école d'art) trois jeunes artistes ont été invitées à créer des œuvres inédites en lien avec la vie et l'œuvre d'Edouard Vallet.

Mme Luisier nous invite à la découverte de cette exposition d'art contemporain.

L'exposition 2024 sera consacrée à l'œuvre graphique d'Edouard Vallet. Le commissaire, M. Jean-Charles Giroud nous en esquisse le projet.



8. Présentation du nouveau catalogue raisonné des gravures (parution novembre 2023) par MM Jean-Charles Giroud et François Veuthey et approbation d'une attribution de subvention de CHF 5'000.-

MM Jean-Charles Giroud et François Veuthey présentent leur projet de réédition catalogue raisonné de l'œuvre graphique d'Edouard Vallet, de sa conception à son financement.

C'est dans cette idée qu'une demande de subvention de l'ordre de CHF 5'000.- est déposée auprès de notre Association.

Le Comité préavise favorablement à cette demande.

L'assemblée l'accepte à l'unanimité.

9. Divers

M. Romailier remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée et reste ouvert à toutes propositions ou adresses permettant de trouver des membres de soutien.

La parole n'est plus demandée, Mme Claire Joudié-Papon clôt l'assemblée à 15h50 et invite les personnes présentes à un apéritif dans les jardins de la maison Vallet.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION EDOUARD VALLET

La Présidente :

Le secrétaire :

Claire Joudié-Papon

Claude Castagna